

PARIS | Les athlètes olympiques seront les premiers à plonger en 2024, puis ce sera au tour du grand public un an plus tard. Si la qualité de l'eau devrait être au rendez-vous, la gestion des tonnes de déchets qui s'accumulent reste un problème.

Avant la baignade, haro sur les déchets de la Seine

Pauline Darvey et Paul Abran

Trois sites dévoilés dimanche

Depuis 1923, il est interdit de se baigner dans la Seine. Une mesure qui prendra fin en 2025. Mais où ? Anne Hidalgo, maire (PS) de Paris, doit dévoiler ce dimanche matin lors de l'inauguration de la base nautique du bras Marie, en face de l'île de la Cité (IV^e). Quatre sites principaux sont à l'étude pour devenir pérennes, parmi lesquels trois devraient être sélectionnés. Port de Bercy (XII^e), face à la BNF ; le long de la voie Georges-Pompidou, aux abords du Pont-Neuf (I^{er}) ; à hauteur du bras Marie (IV^e), côté rive droite ; bras de Grenelle (XV^e), au niveau du port, face à l'île aux Cygnes. La baignade y sera « encadrée et surveillée par des maîtres-nageurs », avec des horaires qui seront « sans doute » calqués sur ceux de Paris-Plages, indique la municipalité.

LE SUSPENSE prendra fin ce dimanche. Anne Hidalgo (PS), la maire de Paris, dévoilera les sites où les Parisiens pourront se baigner dans la Seine en 2025 (lire ci-contre). Car le défi a bien été relevé. La qualité de l'eau du fleuve permettra enfin d'y plonger, trente-sept ans après la promesse faite par Jacques Chirac, alors maire de la capitale. Plusieurs chantiers ont été lancés pour dépolluer dans le cadre d'un vaste plan à 1,4 milliard d'euros. Mais en aura-t-on vraiment envie ? La situation actuelle laisse place au doute.

Selon une étude universitaire française publiée en 2019, entre 2 200 et 5 900 tonnes de plastique finissent tous les ans dans la Seine, le long de ses 780 km. Soit une moyenne de 5 tonnes par kilomètre. Des chiffres qui renvoient une image peu reluisante du fleuve. En ce mercredi, un amas de bouteilles et d'emballages en plastique stagne, pris au piège dans une accumulation d'algues, entre deux péniches amarrées sous le pont de Bir-Hakeim (XV^e). Au milieu de la voie d'eau, l'important courant de la Seine empêche les déchets de s'accumuler. Mais entre les embarcations et les quais, le faible espacement peut parfois bloquer la circulation de ces débris et autres végétaux qui s'y engouffrent.

De nombreux Parisiens se montrent ainsi sceptiques quant à l'idée d'y tremper ne serait-ce qu'un orteil en 2025. « La propreté visuelle,

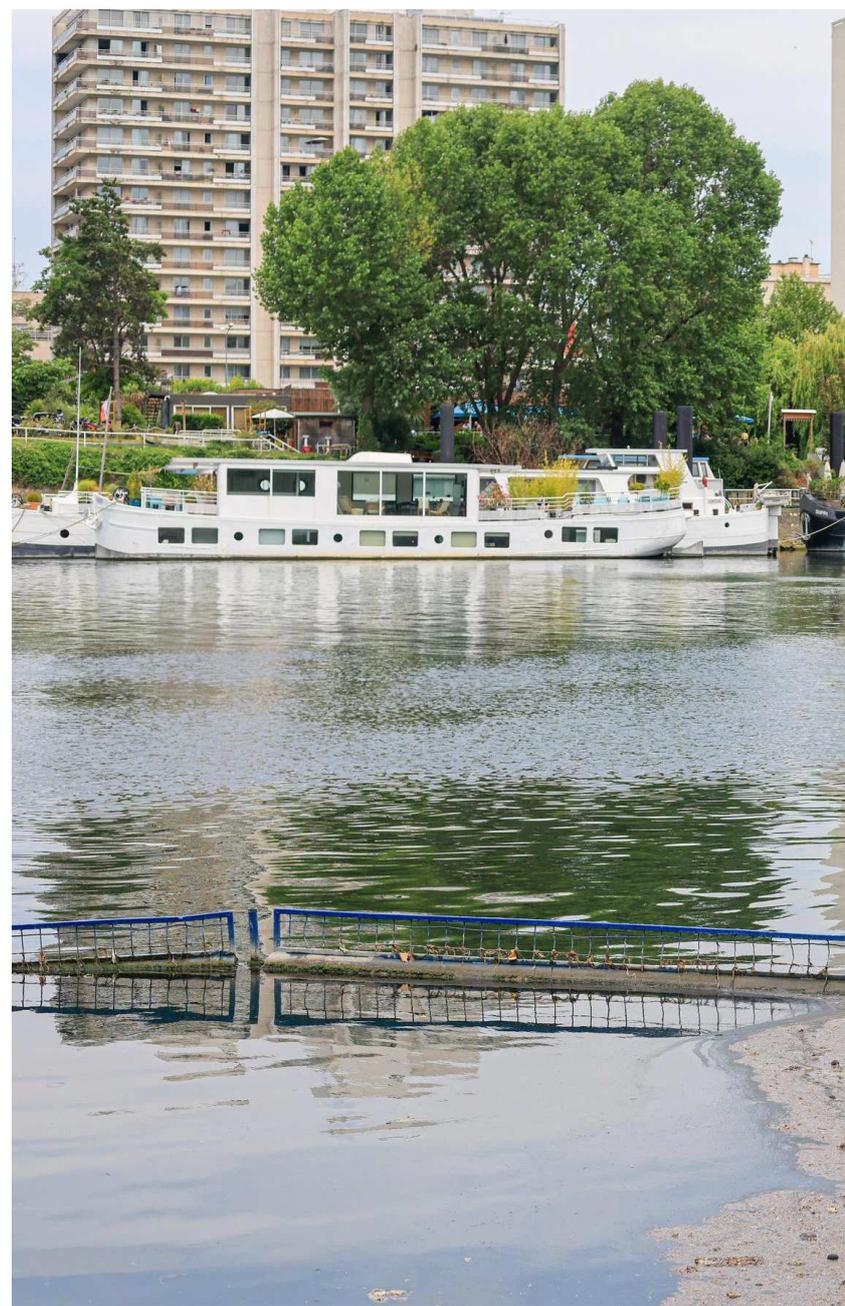
à savoir les déchets flottants, est un frein psychologique important », reconnaît Pierre Rabadan, adjoint à la maire de Paris chargé des sports, des JO et de la Seine.

Fin 2022, un groupe de travail a été créé pour plancher sur cette problématique. Parmi les divers acteurs autour de la table, la préfecture de région – qui a la responsabilité de la Seine – mais aussi la Ville de Paris, en charge du nettoyage des berges. « Nous nous sommes attaqués à l'aspect sanitaire, et désormais à la propreté de la Seine », résume Antoine Marmier, sous-préfet en charge des Jeux olympiques.

Un appel lancé en mai pour trouver de nouvelles solutions

Plusieurs actions ont été enclenchées. La préfecture de région a notamment lancé au mois de mai un appel à manifestation d'intérêt (AMI) dans le but de « déployer des solutions innovantes permettant d'améliorer la propreté de la Seine pendant et après les Jeux ». Avec l'ambition de « diminuer drastiquement les déchets flottants en Seine ou accumulés sur les berges dans le secteur de Paris-Centre et autour du village des athlètes en Seine-Saint-Denis ».

« Cela pourrait par exemple être des systèmes similaires à ceux des aspirateurs automatiques, illustre Pierre Rabadan. Il faut voir si c'est adapté ou non. Des tests seront effectués au début de l'année prochaine et, s'ils sont positifs, ces outils pourront être déployés dès l'été suivant. » Acteurs publics, associatifs



et privés peuvent faire acte de candidature jusqu'au 21 juillet.

Autre mesure qui sera effective dès cet été et en 2024 : le déploiement de bateaux collecteurs de déchets. La Ville de Paris utilise déjà cette sorte d'équipements sur les canaux. Entre la Villette et le port de l'Arsenal, trois navires avalent l'équivalent de 180 tonnes de plastique, de bois et de végétaux par an.

Des embarcations du même type – mais adaptées aux contraintes du fleuve et à son courant plus important – seront testées sur la Seine

Pont d'Asnières, ce vendredi. Le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) a notamment installé 26 barrages flottants sur la Seine et sur la Marne.

ces prochains jours, « pour qu'elle soit propre dès les test events (répétitions des épreuves des Jeux, qui auront lieu cet été), précise Morgane Sanchez, directrice de l'agence Paris-Seine chez Haropa, gestionnaire des ports de Paris. On va organiser deux campagnes de ramassage ».

Des « points noirs » près de la Concorde et des Tuileries

Car si à Paris « on a peu d'endroits où s'accumulent les déchets », souligne-t-elle, c'est tout de même le cas « au niveau des bateaux ». « Les compagnies sur la Seine ramassent ce qui reste bloqué entre les quais et leurs bateaux. Elles le font pour des questions d'image de marque. C'est plus compliqué pour les bateaux-logements qui ne sont pas à l'origine de ces déchets et ne sont toujours pas équipés. »

En atteste cette étude préalable réalisée à l'été 2022, à la demande de Haropa Port et de la Ville de Paris, sur 32 km de berges entre le pont National (XII^e-XIII^e) et le pont d'Issy-



L.P./NICOLAS GOINARD/ANTHONY LIEBRES

Divers dispositifs existent déjà pour assurer la propreté du fleuve, comme les ramassages menés par des associations ou par des bateaux collecteurs. (Archives.)



les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), qui a permis d'identifier une trentaine de zones où stagnent les déchets. Dont quelques « points noirs », à hauteur de la place de la Concorde et du jardin des Tuileries, notamment. « Les campagnes que nous allons mener vont justement permettre d'insister sur ces secteurs », complète Morgane Sanchez.

De nouvelles opérations de nettoyage qui viendront s'ajouter à des dispositifs déjà existants. En 1993, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) – qui s'occupe du traitement des eaux usées – a installé 26 barrages flottants sur le fleuve et sur la Marne : 3 à Paris, 11 en amont et 12 en aval. Deux bateaux viennent chaque semaine collecter les rebuts qui s'y accumulent. « Cela permet de ramasser entre 1 500 et 2 000 tonnes chaque année, détaille François-Marie Didier, le président de ce syndicat. Cela va au-delà de notre mission de service public. »

Le syndicat, qui débourse 1,5 million d'euros par an pour cette collecte, apporte aussi un soutien logistique ou financier à deux associations qui mènent des opérations de ramassage. Les bénévoles d'Ose et Berges saines, associations environnementales, s'attaquent, entre

autres, aux débris laissés sur les rives de la Seine. Un point sur lequel la Ville de Paris travaille également.

« Depuis que nous avons sorti les voitures des berges, il y a de plus en plus de monde qui les fréquente, contextualise Pierre Rabadan. Il faut donc adapter nos collectes en conséquence. Nous les avons déjà renforcées et continuons à le faire avec des passages plus réguliers, notamment l'après-midi et le soir. »

« Avec le vent, tout ce qui est jeté par terre finit dans l'eau »

La Ville veut aussi « sensibiliser et responsabiliser » le public sur la gestion des déchets. « Tout un dispositif de communication est en cours de création et devrait être installé l'été prochain avec des affiches qui pourront être placardées sur les poubelles par exemple, déve-

loppe l'adjoint. L'idée sera d'expliquer que lorsqu'une poubelle est remplie il faut faire quelques mètres de plus pour apporter ses déchets ailleurs au lieu de les poser à côté de la poubelle pleine. Sinon, avec le vent, tout ça finit dans l'eau ! »

Et les débris en question poursuivent leur croisière sur des kilomètres. Selon une étude menée par l'Observatoire régional des déchets en Île-de-France en 2021, la Seine déverse 150 tonnes de déchets de plastiques par an dans l'océan. Parmi eux, 110 tonnes proviennent de la région francilienne, soit l'équivalent de « 3,3 millions de bouteilles d'eau ». À ces plastiques « visibles » s'ajoute toute la problématique des microplastiques qui viennent polluer les eaux.

Preuve supplémentaire des nombreux progrès qui restent encore à réaliser : les quelque 2 000 signalements relatifs à la propreté de la capitale et de son fleuve qui sont envoyés chaque jour sur l'application municipale DansMaRue, où les Parisiens peuvent signaler toute anomalie. Des chiffres qui inspirent une conclusion sans appel à Pierre Rabadan : « Au-delà de tout ce qu'on pourra mettre en place, la meilleure manière de faire, c'est encore d'arrêter de jeter des déchets par terre ! »

2000t

C'est le poids des déchets ramassés certaines années par le Siaap au niveau des barrages.



Après les fortes intempéries du 11 juin, un premier bilan du Siaap a avancé le chiffre de 420 kg de poissons victimes d'asphyxie. (Illustration.)

POISSONS MORTS | Orages, pluies et chaleur, un cocktail dangereux

Olivier Bureau

DES CARPES et des perches échouées dans des branchages, des écrevisses au comportement anormal, des poissons qui viennent capter l'air à la surface. Alors que la météo annonce de nouveaux orages ce week-end, ceux du 11 juin dernier ont provoqué une véritable hécatombe.

« J'étais près d'Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), se souvient Victor Carter, jeune guide pêcheur. J'ai remarqué des signes anormaux : au lieu de rester au fond, des dizaines d'écrevisses étaient venues à la surface. Il y avait aussi des milliers de petits poissons qui piapaient. » Comprendre, ils se trouvaient juste sous la surface de l'eau et tentaient de s'oxygéner.

Le jeune biologiste de formation a tout de suite donné l'alerte. Tout comme les pêcheurs, qui ont fait remonter les informations aux fédérations et à la Maison de la pêche et de la nature (MPN) basée sur l'île de la Jatte, à Levallois (Hauts-de-Seine). Le Siaap (Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne) a dressé un premier bilan le 15 juin, en avançant le chiffre de 420 kg de poissons tués. « Le chiffre est sûrement plus élevé », assure José Matias, garde-pêche et un des piliers de la MPN.

Des facteurs qui font baisser le taux d'oxygène

Le phénomène n'est pas nouveau, mais la hausse continue de la température et la violence des orages poussent à chercher des solutions pérennes. Car la hausse de pression atmosphérique due aux intempéries diminue le taux d'oxygène dans l'eau. En plus, le débit de la Seine est très faible. Peu de courant, donc moins d'échanges air-eau et par conséquent encore moins d'oxygène. La situation est

logiquement pire dans les plans d'eau fermés, comme les étangs. Les fortes températures amplifient le phénomène.

Les pluies diluviennes empirent la situation, en contraignant parfois le syndicat à des lâchers d'eau dans la Seine, comme le 11 juin. Le Siaap explique n'avoir pas d'autres solutions quand ses canalisations d'eaux usées et pluviales sont saturées et que ses bassins de stockage sont pleins. « C'est cela ou risquer des inondations en ville ou chez les particuliers », décrypte Émeric Labédan, directeur général adjoint exploitation. Les eaux rejetées sont chargées en bactéries qui vont consommer de l'oxygène, réduisant la part disponible pour les poissons. Face à l'urgence de juin dernier, le syndicat a mis en service ses quatre « zones de secours ». Il s'agit de secteurs identifiés à Surresnes, Nanterre (Hauts-de-Seine), L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et Herblay (Val-d'Oise), équipés de grosses machineries avec un réservoir d'oxygène. « On en injecte au fond du fleuve, afin de créer des zones de refuge », précise Émeric Labédan.

Bien mais pas suffisant, selon la Maison de la pêche. « Les poissons se déplacent peu hors de leur zone. Ils ne vont pas faire des kilomètres pour rejoindre un de ces équipements, soupire José Matias. Il en faudrait davantage ! »

Pêcheurs et assainisseurs se rejoignent sur un point : avec la hausse continue des températures, ce phénomène va s'aggraver. Il faut donc trouver des solutions de fond. « Pour nous, l'objectif est de réduire nos largages, résume Émeric Labédan. Il y a l'aménagement de lacs en amont de la région. L'autre levier est de lutter contre l'imperméabilisation des sols. Les eaux de pluies pourraient ainsi rejoindre les nappes phréatiques. C'est bien cette dynamique qu'il faut accentuer. »